



Déclaration du SNUipp-FSU au CDEN du 1^{er} février 2018



Après deux législatures différentes en termes d'orientation budgétaire pour l'école, où en sommes-nous aujourd'hui en Ardèche ?

Observons les évolutions connues par notre département en 10 ans. Comparons quelques données départementales entre les rentrées 2008 et 2018 sur la base des prévisions et du projet de carte scolaire.

Le bilan de la dernière décennie dans le département

Côté postes, sur une décennie, la balance du département sera de moins 3,5 postes (-6400 au plan national). Pour ce qui est des effectifs, l'Ardèche devrait avoir 701 élèves de moins qu'à la rentrée 2008. Notons que cette perte d'effectifs s'explique à 80% par la baisse massive de la scolarisation des deux ans. **En maternelle, la part de la scolarisation des élèves dans le public a augmenté de 3 à 5 points dans toutes les classes d'âge sauf pour les 2 ans où elle a massivement reculé.**

Au final, le taux d'encadrement global aura bougé de 3 dixièmes d'élèves par classe, c'est mieux que rien mais ce n'est pas suffisant pour créer la rupture indispensable en terme de condition d'apprentissage et d'enseignement. **Dans le même temps, le département aura perdu 19 classes et 17 écoles (13 ayant fait l'objet d'une fusion avec une autre école).**

En approfondissant l'observation des mesures prises, on s'aperçoit que 28 postes d'aide aux élèves en difficulté ont été supprimés : des postes de psychologues, de maîtres spécialisés. Il y a dix ans, 16 maîtres rééducateurs intervenaient dans le département auprès des élèves en rupture avec les apprentissages. L'administration départementale les a d'abord discrédités pour mieux les supprimer. Sans réponse pour les élèves qui bénéficiaient de cet apport, les difficultés n'ont pas disparu pour autant (elles ont même explosé puisque cela devient une problématique nationale). Dans le même temps les annonces ministérielles sur la priorité à la formation se sont succédées quand, comble du cynisme et du mensonge, celle-ci se réduisait à peau de chagrin.

Le département n'a même plus les moyens d'envoyer ses personnels en stage de formation. Il s'agit aussi de noter les avancées enregistrées à force d'interpellations du SNUipp-FSU et d'actions avec les personnels : ont ainsi été créés 3 postes de maître E, 12 classes ULIS pour les élèves en situation de handicap, 7 postes de remplaçants, des postes de Plus De Maîtres Que De Classes et de co-enseignement en rural.

Des milliers de classes sont surchargées

Un fois ces chiffres posés, il est aisé de constater qu'il n'y a pas eu de révolution dans les classes ardéchoises. Nos collègues continuent de demander un abaissement significatif du nombre d'élèves par classe. Car les effectifs, ça compte ! Rappelons qu'en France, en 2016, près de 100 000 classes comportaient 25 élèves ou plus, dont environ 7 000 à plus de 30 élèves, selon les chiffres fournis par le ministère. Si d'après la dernière étude internationale PIRLS, le niveau des élèves français baisserait, la seule réponse du ministre, est de vouloir comme en 2008 appuyer de nouveau sur les fondamentaux. Or, nul ne peut ignorer que le nombre d'élèves par classe est un des leviers de la réussite scolaire. Ce n'est pas le seul bouton sur lequel appuyer. Certes il faut aussi regarder du côté des pratiques enseignantes, de la formation, de la mixité scolaire, des inégalités sociales. Mais l'influence de la taille des classes ne fait aucun doute.

Les CP dédoublés

Le ministère en a conscience puisqu'il a instauré le CP à 12 dans les REP+ cette année, en projetant pour la prochaine rentrée le dédoublement des CP en REP et des CE1 en REP+ « là où c'est possible ». Mais la mise en œuvre de cette politique se fait trop souvent par redéploiement de moyens. Alors que 12 000 postes seraient nécessaires pour mettre en œuvre cette mesure sur la législature, le gouvernement n'en prévoit que 4000. **C'est donc sur des dispositifs indispensables pour le fonctionnement de l'école que le ministère puise les moyens nécessaires, notamment en affectant aux CP dédoublés une partie des postes du « Plus de maître que de classes ». Ce ne sera heureusement pas le cas dans notre département à la prochaine rentrée.**

Réforme des rythmes scolaires : quel gâchis !

Les conditions de mise en œuvre de la réforme des rythmes a conduit à son échec. Le gouvernement de l'époque, sans concertation, mais s'étant adjoint le soutien servile de quelques organisations, a créé les conditions d'une déstabilisation du service public au profit de l'enseignement privé. Les renoncements du gouvernement face au lobby de l'or blanc en matière de calendrier scolaire, l'augmentation des taux d'encadrement dans le cadre des Temps d'Activité Périscolaire, les disparités quant aux contenus et possibilités financières, l'essoufflement des collectivités face à l'absence de soutien de l'Etat, ont vite eu raison de la propagande et des campagnes médiatiques du ministère sur un pseudo intérêt de l'enfant. Après quatre ans de fonctionnement ou de dysfonctionnement, dès que la brèche a été ouverte, parents, collectivité et enseignants ont massivement voté pour un retour à 4 jours et cela dans des délais extrêmement court : plus 60% sont retournées à 4 jours dès cette rentrée.

Ce CDEN va de nouveau étudier la situation de 70 écoles dont les conseils d'école et les communes demandent le retour à 4 jours. C'est le désaveu cinglant d'une réforme et d'une méthode qui n'a jamais ne serait-ce que porté en germe l'intérêt de l'enfant, de son origine et aujourd'hui, le discrédit n'a fait qu'augmenter ! Quel gâchis ! Alors que tous les acteurs étaient prêts à réfléchir sur des bases sérieuses ! Le Snuipp rappelle la position qui a toujours été la sienne dès l'annonce de cette réforme par le premier ministre de l'époque en date du 22 juin 2012 : « Une réforme c'est une amélioration pour les élèves, les personnels et le service public ». **Faute d'avoir respecté les acteurs, à force de mensonge sur le but réel de cette réforme, elle a été rejetée et il est fort à craindre qu'une réflexion sérieuse sur cette question ne soit plus possible pendant longtemps ! Nous le répétons : quel gâchis !**